



BOUCLANS

FEVRIER 2022

INFOS

Chers concitoyens,

Alors que les travaux du bâtiment périscolaire ont débuté depuis quelques semaines, en février commence le début d'un travail de réflexion approfondi sur le budget communal 2022.

Le budget, c'est l'outil de pilotage de nos finances courantes (fonctionnement) et la traduction des orientations de la politique communale (investissement).

En matière d'investissement, les projets, les idées, les besoins ne manquent pas. Alors que nous avons consacré l'essentiel des deux premières années de mandat à nos logements communaux, à la gendarmerie, à la voirie, il reste à faire sur ces sujets bien sûr, mais les choses s'améliorent.

Nous pourrions être tentés d'engager dès maintenant d'autres investissements, de vouloir satisfaire d'autres besoins, de répondre à de nouvelles envies, toutefois, nous avons à l'esprit l'engagement financier majeur que constitue le projet périscolaire. Aussi, les premières réflexions partagées avec les élus sont empreintes de prudence. 2022 devra être l'année d'une patience raisonnable, l'année qui nous rassurera sur la maîtrise de ce grand et beau projet, et dont les engagements nouveaux seront suffisamment contenus pour nous permettre de faire face à d'éventuels aléas, si ce devait être le cas.

Pourtant, les besoins sont là : que ce soit pour nos chemins ruraux, pour nos bâtiments et équipements communaux ou pour notre cadre de vie. Alors, entre tous ces sujets, il nous faudra choisir : ce qui est urgent, ce qui est essentiel, et ce qu'il est raisonnable de différer. L'urgent et l'essentiel seront engagés dans la limite des capacités de la commune, y compris en ayant éventuellement recours à nos réserves, qui seront essentiellement sollicitées pour financer des investissements au profit de la collectivité, et sur quoi nous vous rendrons compte.

Le budget, c'est aussi la fiscalité communale, que j'ai déjà eu l'occasion de traiter dans ces lignes il y a quelques mois, à propos des réformes successives qui impactent les finances des communes. Sujet complexe. Pour nous contribuables, la fiscalité locale se résume dorénavant aux taxes foncières, puisque la taxe d'habitation a pratiquement disparu de nos impôts. Mais ce n'est pas tout, car ce serait trop simple. L'ensemble des taxes appelées par une commune constitue l'effort fiscal de celle-ci. Or cet effort fiscal est pris en compte par l'Etat pour déterminer l'attribution des dotations de fonctionnement, sur un principe que l'on pourrait résumer ainsi : « aide-toi, le ciel t'aidera ». Après tout c'est assez logique, pourquoi la collectivité nationale devrait-elle apporter son aide aux communes qui ne font pas elles-mêmes l'effort suffisant pour couvrir leurs besoins ?

En d'autres termes, augmenter fortement les impôts est moralement et financièrement inacceptable. Ne pas les augmenter du tout est toujours bien vu, surtout à l'approche d'élections, mais économiquement dangereux.

Voilà l'équation difficile à résoudre pour tous les élus locaux dont le sens des responsabilités prévaut sur des raisonnements plus simplistes. Voilà à quoi se consacrera le conseil municipal dans les semaines à venir, avec, je vous l'assure, la préoccupation de faire des choix qui servent l'intérêt général, et de justifier chacun d'eux dans des actes et réalisations concrets et tangibles pour les bouclanais.

Martial HIRTZEL



Héllébore et Galanthus nivalis

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia : Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2022

Membres présents : Mmes N. DEFRASNE; V. DUEDE-FERNANDEZ; Mélanie GRUET; Fleur MANZONI, Frédérique POUPENEY, V. SIMONIN et MM Christophe AURIOL, Joël BOURRAT, Vincent BOUVRESSE, Valentin BUGNET, Jean-Pierre GUEY, Martial HIRTZEL, Jean-Marie ISABEY, A. MARTIN

Excusés : M. BELOT (procuration à M. GUEY); Gino MICHEL (procuration à M. ISABEY); Joséphine PERROT-MINOT (Procuration à M. HIRTZEL); Oriane POMMEY (Procuration à Mme DEFRASNE); Estelle VERDOT (Procuration à Mme POUPENEY)

Secrétaire de séance : A. MARTIN

PLAN DE DIVISION DES PARCELLES C97 et C98

Suite à un repositionnement des bornes sur l'alignement défini par la route départementale, le plan de division fait ressortir une emprise des limites physiques actuelles d'une propriété sur le domaine communal, pour une surface de 3,41 ares, depuis des « temps immémoriaux ». Après renseignements juridiques, dans la mesure où la surface considérée est close depuis de nombreuses années, elle ne peut être considérée comme accessoire de la voirie publique et doit donc être considérée comme relevant du domaine privé communal. Afin de régulariser cette situation le conseil municipal s'est prononcé pour la vente de ce terrain au prix du titre de terrain d'aisance à Vauchamps, soit 17 € HT/m².

SYNDICAT MIXTE D'ENERGIES du DOUBS- SYDED

Le conseil municipal accepte le reversement par le SYDED à la commune d'une fraction égale à 25% du montant de la TFCE perçue sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1er janvier 2023.

Le conseil municipal approuve la reconduction de la commune au groupement de commandes pour l'achat de granulés de bois pour le chauffage des bâtiments de la commune afin de bénéficier d'un prix négocié attractif.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal se prononce favorablement pour une demande de subvention au Département à hauteur de 25%, pour la rénovation de la voie communale n°11 à

caractère de chemin dite chemin des Monts Voiroux, située dans le hameau de Vauchamps, dont le montant s'élève à 22 768 € HT, sous réserve des arbitrages budgétaires 2022.

COMMISSION PASSATION DE MARCHES

Suite à l'ouverture des plis et analyse des offres pour l'étude sur la rénovation de la place de la mairie, considérant les engagements financiers de la commune en lien avec la construction du bâtiment du périscolaire et les incertitudes sur d'éventuels aléas sur le chantier, la commission Passation de marchés propose de déclarer sans suite la consultation pour motif budgétaire. Celle-ci pourra être relancée sur un exercice ultérieur.

ACTIVITES AGENCE POSTALE ET France Services

L'activité mensuelle pour l'agence France Services est en moyenne de 10 rdv mensuels. Concernant l'Agence postale communale, la fréquentation était de 604 usagers en décembre et de 442 en janvier. Les horaires élargis de ce service sont très appréciés.

INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation du Conseil municipal des jeunes en début de séance.
- Les travaux de terrassement du périscolaire sont terminés et ceux de maçonnerie débutent.
- 4 compromis de vente sont signés pour les parcelles du nouveau lotissement.
- Changement de locataire au 1 rue Jean Lallemand au 1er mai

LA VOIX DES ELUS DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Christophe Auriol, Vincent Bouveresse, Josephine Perrot-Minot, Estelle Verdot

Médiathèque municipale

Les rendez-vous à ne pas manquer
au mois de mars



**Histoires pour les
p'tites oreilles
(de 6 mois à 3 ans)**

**Mardi 8 mars – 10h
(durée : 30 mn)**

Rendez-vous pour un moment
convivial à la médiathèque !

Au programme : des contes et comptines
pour les tout-petits accompagnés par leur
parents, grands-parents ou assistant(e)s ma-
ternel(le)s.

Sur inscription auprès de la médiathèque,



**La Fresque
du Climat
(14 ans et +)**

**Samedi 19 mars à
9h
(durée : 3h)**

Envie d'agir contre le changement clima-
tique ? Face à l'urgence, la Fresque du Cli-
mat a pour but de sensibiliser le plus grand
nombre aux mécanismes du changement
climatique afin d'en comprendre les causes
et les conséquences.

Basé sur l'intelligence collective, cet atelier
ludique et participatif est l'occasion d'échan-
ger sur les actions à mener individuellement
et collectivement pour limiter les effets du
dérèglement climatique.

Florian Nocquet, intervenant pour la
Fresque du Climat, et **Bruno Vermot-
Desroches**, ingénieur des travaux à Météo-
France Besançon, s'appuieront sur les rap-
ports du GIEC pour guider les participants
dans la réalisation de la fresque et apporter
des explications complémentaires.

*Sur inscription auprès de la médiathèque,
au 03.81.25.00.01 ou par mail :
mediatheque@bouclans.fr*

Tous avec Javeline !

La nouvelle est tombée le samedi 12 février Javeline, vache de l'élevage Poignard a été sélectionnée pour le Concours Général Agricole au Salon International de l'Agriculture à Paris. C'est un événement important dans la vie d'un agriculteur de « monter à la capitale » avec son animal. Qui plus est, c'est la première vache de l'élevage à être sélectionnée mais aussi la première du village !

C'est pourquoi des affiches ont fleuri dans le village dans la nuit du 13 au 14, un comité de soutien s'est improvisé afin de communiquer, suivre et accompagner les éleveurs dans cette belle aventure. Amis, copains et éleveurs sont très ravis de la sélection de Javeline.

A savoir qu'au départ 3 juges ont visité plus de 80 élevages pour juger 172 vaches, 24 ont été sélectionnées lors de ce premier tour, pour retenir finalement 14 élus, soit les élites représentant le Département du Doubs. L'ensemble des animaux sélectionnés (vaches et chevaux) pour le Salon se retrouveront à Vercel le 24 février pour un départ groupé dans la soirée. Vous pouvez vous-y rendre pour encourager les éleveurs et admirer les animaux.

Les Bouclanais seront
derrière vous le 27
février et encore féli-
citations aux éle-
veurs.



Javeline

La gendarmerie nous alerte !

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle rubrique dans le Bouclans Infos sur proposition de la gendarmerie de Bouclans, et dont Julien MORNET, gendarme à la brigade, se fera le messager. Cette rubrique a un objectif de prévention.

"Monsieur B, 49 ans, demeurant Mamirolle, commande des produits cosmétiques sur un site internet. Le vendeur demande une avance de 600 euros avant l'envoi de la commande. Monsieur B paye mais ne reçoit pas sa commande et n'a plus de nouvelles du vendeur.

Que faire ?

Lorsqu'il s'agit d'achats réalisés sur internet assurez vous du sérieux du site et/ou du vendeur. Ne versez pas d'argent tant que vous n'êtes pas certain d'effectuer une transaction avec un interlocuteur honnête. Vérifiez également que le paiement réalisé sur le site en question est sécurisé par la présence d'un cadenas positionné au niveau de la barre d'adresse URL."

Zoom sur la pharmacie

Petit détour par la pharmacie Kempf en ce mois de février, afin de leur laisser la parole sur ces deux dernières années à fortes affluences.

Longue période qui a demandé à l'ensemble du personnel toujours plus de travail. Ce mois de janvier 2022 a d'ailleurs été le mois le plus difficile à surmonter avec une très forte demande de tests et de rendez-vous pour la vaccination covid. L'activité a été multipliée par deux et les demandes par téléphone très nombreuses.

Leurs journées étaient rythmées par la réalisation de tests, de vaccinations sans oublier le travail du quotidien. Chacun avait son poste bien précis, le travail a dû être sectorisé pour répondre au maximum à la demande. En plus des journées bien chargées, il fallait toujours réaliser le travail de l'ombre : commande des médicaments, fabrication de solutions hydro-alcooliques pendant la pénurie, rentrer informatiquement l'ensemble des tests et vaccins sur le site officiel...

La pharmacie compte deux nouveaux membres dans son équipe pour pallier au travail plus conséquent. Ils sont depuis l'an dernier quatre pharmaciens et deux préparateurs, et sont actuellement à la recherche d'un cinquième pharmacien.

La pharmacie est, contrairement aux centres de vaccination, un lieu de proximité. Cette proximité a permis de proposer un accès facile à ces nouveaux services aux patients du secteur (tests antigéniques, vaccination covid adulte et enfant). La gestion a été telle qu'il n'y a jamais eu de rupture de stock de tests.

Beaucoup de soutien et de compréhension de la part des patients ont été apportés aux personnels de la pharmacie



(chocolats, gâteaux et encouragements). Ces marques d'affections les ont beaucoup aidés dans ces mois compliqués.

MERCI !

Liste électorale

Deux élections majeures auront lieu en 2022 :

- L'élection présidentielle les 10 et 24 avril
- Les élections législatives les 12 et 19 juin

Inscriptions liste électorale :

Pour vous inscrire sur les listes électorales, il suffit de vous présenter en mairie muni(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois avant **le 4 mars pour les présidentielles et le 6 mai pour les législatives.**

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site « service-public.fr » **jusqu'au 2 mars 2022 ou y vérifier votre inscription et votre bureau de vote.**

Pour cette démarche vous pouvez vous faire accompagner par Mmes Chapuis et Watrin de l'agence France Services.

Vous êtes nouveau résident à Bouclans ou vous quittez la commune ?

A votre arrivée à Bouclans, merci de vous rendre à la mairie muni.e de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de vous enregistrer. Si vous déménagez dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

Journée défense et citoyenneté (JDC)

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à faire pour tout jeune français au premier trimestre de ses 16 ans à la mairie de son domicile. Elle lui permet d'être convoqué à la journée de défense citoyenneté obligatoire pour s'inscrire aux examens scolaires ou professionnels, permis de conduire...

Pour toute inscription, vous devez vous munir de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour votre inscription sur les listes électorales, Odile VIANNE, secrétaire de mairie vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE BOUCLANS



**LA FRESQUE
DU CL!MAT**

Vous avez toutes les cartes en main

**3 HEURES POUR
COMPRENDRE LE
CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

SAMEDI 19 MARS À 9H

**Médiathèque municipale de Bouclans
gratuit - sur inscription**

Renseignements et inscriptions : à la médiathèque / par tél. 03.81.25.00.01 /
par mail mediatheque@bouclans.fr





Sondage Bouclans Info

« Quelques minutes de vous,
Un aide précieuse pour nous ! »

Dans le but de mieux répondre à vos attentes, nous vous proposons ce sondage concernant notre bulletin d'information. Merci de prendre le temps de répondre à ce petit sondage, de manière anonyme ou non.

La commission communication

Pour répondre à ce sondage :

Déposer ce feuillet complété :

Dans la boîte aux lettres de la **mairie** ou celle de l'ancienne mairie de **Vauchamps**

A la **Maison France Services** (ancienne Poste)

Retrouver également ce sondage à la **boulangerie** du village.

Nom et prénom (facultatif) :

Quelle(s) rubrique(s) lisez-vous ?

- L'édito du maire
- Le retour sur le dernier conseil municipal
- Divers :
 - Information sur l'environnement
 - Animation (Bouclans et communes alentours)
 - Vie communale
 - Autre(s) :

.....

Quelle(s) autre(s) rubrique(s) ou information(s) souhaiteriez-vous retrouver dans ce bulletin ?

.....
.....

Périodicité (actuellement 1 fois par mois et un numéro bimensuel juillet-août)

- Cela me convient
- Tous les 2 ou 3 mois suffirait ?
- Autre :

.....

Mode de distribution :

- Je suis attaché(e) à la version papier
- Une version numérique sous forme de newsletter me conviendrait

.....

Autres remarques concernant le bulletin d'informations municipal :

.....
.....



merci